



Public cible :

1 groupe d'AS de la CAF de St Brieuc

Pré-requis :

Être membre du service de développement territorial ou du service Offre en travail social et Aide financières aux familles.

Modalités pratiques :

7 séances de 5h de 9h30 à 15h30 avec 1h de pause

Calendrier - Lieux -

Modalités d'accès :

Planification sur le site EGOC [Sessions à venir]
Nous contacter pour suivi des programmations et des planning sur www.egoc.org

Programmation :

Chantiers locaux

TARIF / COÛT STAGIAIRE

:
€

Modalités animation :

Présentiel

Intervenant :

Effectif :

Un groupe d'agents CAF 22

Formation Analyse de la pratique professionnelle auprès des assistantes sociales - CAF 22

MAJ : Vendredi 24 janvier 2025

Objectifs professionnels :

Formation au développement d'une posture réflexive sur son activité professionnelle quotidienne avec l'Analyse de la pratique professionnelle.

Objectifs - Aptitudes et compétences visées et évaluées :

- Mettre en mots des situations concrètes et quotidiennes difficiles et suivre une situation sur une certaine durée pour en apprécier l'évolution.
- Prendre le recul nécessaire, afin de lâcher prise au comportement réactionnel pour faire émerger une attitude relationnelle
- Donner du sens à son travail et s'interroger sur l'éthique
- S'enrichir des connaissances et expériences des autres stagiaires et de l'intervenant

Contenu :

- Accueillir les résonances et les utiliser de façon progressiste pour les usagers.
- Analyser les notions de culpabilité, responsabilité, pouvoir, autorité.
- Réfléchir sur les comportements développés face aux charges de travail et à la dynamique d'évolution des pratiques professionnelles.
- Reprendre le travail sur des notions fondamentales comme : l'entretien, la demande, le cadre, la mission, la neutralité, la confiance, l'alliance, la sécurité, l'engagement, la patience, la flexibilité, la bienveillance et la loi, la distance, la proximité, l'ouverture, l'écoute, l'intervention afin de trouver son propre style.
- Approfondir des connaissances théoriques en lien avec son intervention.
- Donner du sens à son travail et s'interroger sur l'éthique.
- Analyser la fin d'une situation, appréhender le deuil.

Méthodes mobilisées :

Le protocole de formation visera à favoriser l'implication et la participation active des professionnels, la prise en compte de leur expérience et de leurs connaissances, l'articulation des éléments théoriques et méthodologiques abordés au plus près de la pratique quotidienne.

Modalités d'évaluation et de validation :

Evaluation en amont : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

Evaluation au cours de la formation : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

Evaluation à chaud : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

Evaluation à froid : réalisée avec un outil interne Caf

Attestation de suivi : Feuille de présence

Attestation de participation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

Accessibilité :

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « [Contact et Accessibilité](#) »

Délais d'accès à la formation :

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).



Entente du **G**rand **O**uest et du **C**entre
pour le perfectionnement des personnels
des caisses d'Allocations familiales

**Pour toutes informations administratives, pédagogiques, d'accompagnement
aux personnes
ou d'une adaptation de la formation sur mesure,
vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43**